

## REPRISE DES TRAVAUX AUX TERMES DE LA *LOI SUR L'OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE* SUIVANT UN ORDRE DONNÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 51.1

Le **30 novembre 2015**, l'inspecteur de l'Office national de l'énergie soussigné avise par les présentes de **Westcoast Energy Inc.**, **exploitée sous la dénomination sociale Spectra Energy Transmission**, que la situation dangereuse ou nuisible décrite dans l'ordre n° **RCT-1-2015** a été rectifiée à sa satisfaction.

Par conséquent,	X les travaux peuvent reprendre ou	•
	X les mesures précisées dans l'ordre ont été pris	es

		1689
	nom	Nº dés. ordre de l'inspecteur Téléphone
Inspecteur	Le 30 novembre 2015	
	Date	Signature
	Centre 10 – 517, Dixième Avenue SO., Calg	ary (Alberta) T2R 0A8

Révision : Novembre 2015 N° d'activité ou d'incident : 2015-138